ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 24/04/2024

tenue par Monsieur BOISSY, Juge des Référés

En présence de Madame LELONG, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2401157** **RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOISSY**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - EDUCATION - Décision du 12/02/24 prononcée par l'inspecteur d'académie de Dijon portant la liste des mesures de carte scolaire arrêtée pour la commune de Hauteville les Dijon

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE HAUTEVILLE LES DIJON	SELARL DU PARC CABINET D'AVOCATS (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE DIJON	

Arrêté le 10/04/2024

Le président du tribunal